



Apel Saint Martin Convocation à l'Assemblée Générale 2020

Madame, Monsieur, chers parents,

La nouvelle année scolaire débute. Nos enfants ont repris leur place à l'Ecole St Martin. Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative, pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer à **L'assemblée générale ordinaire de l'APEL de l'Ecole Saint Martin le :**

Jeudi 1^{er} octobre 2020

A la salle Saint Joseph de l'Ecole à partir de 20h30. La réunion se tiendra dans le respect des règles sanitaires en vigueur au jour de la réunion. N'oubliez pas votre masque !

1. Accueil
L'équipe éducative ;
Elina Pinier et Didier Lainé, co-présidents de l'Apel.
2. Ordre du jour statutaire de l'Apel :
 - Rapport d'activité,
 - Rapport financier,
 - Approbation des comptes de l'exercice 2019-2020,
 - Budget Prévisionnel,
3. Renouvellement des membres au Conseil d'Administration de l'Apel.
4. Questions diverses - Verre de l'amitié.

Je vous rappelle qu'au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir régulier. (Pouvoir ci-joint, maximum 2 par personne).

Si vous êtes membre de l'Apel (à jour de vos cotisations), vous participez de plein droit à cette assemblée générale. Vous disposez d'une voix délibérative. Vous prenez part aux votes.

Si vous n'êtes pas membre de l'Apel, vous êtes néanmoins cordialement invité. Vous pouvez assister aux débats, mais vous ne pouvez pas prendre part aux votes. Vous pouvez cependant vous inscrire à l'association, si vous le désirez, lors de votre présentation à l'accueil ou à l'issue de l'assemblée.

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons nombreux à cette Assemblée Générale. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association (bulletin de candidature ci-joint).

Très cordialement,

Elina Pinier
Co-présidente

Didier Lainé
Co-président

et les membres du conseil d'administration de l'Apel Saint Martin Nouvoitou.



Important : merci de découper les parties de feuille qui vous intéressent et de les remettre sous enveloppe au nom de l'APEL à l'équipe enseignante.

BULLETIN DE CANDIDATURE AUX ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.P.E.L.

M. ou Mme (Parent deen classe de)

Déclare être candidat aux élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration de l'A.P.E.L.

Nouvoitou le.....

Signature

Vous hésitez, vous avez des questions ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe actuelle !



BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} octobre 2020

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel à jour de ses cotisations. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs (article 8 des statuts)

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....,

adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de St Martin – Nouvoitou, dont le siège est à NOUVOITOU, 6 rue de Vern.

Donne, par les présentes, pouvoir à M/Mme....., demeurant

à..... pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à NOUVOITOU le 1^{er} octobre 2020 à 20h30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Rapport moral - Rapport financier - Cotisation APEL - questions diverses - Election des membres au conseil d'administration de l'Apel.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)